

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5398**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Responsable opérationnel de la distribution

Nouvel intitulé : Responsable opérationnel de la distribution

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole Supérieure de la Distribution (ECAL)	Président de la CCI de Rouen et Directeur de l'ECAL

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312p Gestion des échanges commerciaux, 312m Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable opérationnel de la distribution est chargé de l'application de la politique globale ou des directives définies par le siège d'une société, d'une direction régionale, ou d'un directeur. A cet égard, ce professionnel :

- encadre, dirige et anime une structure et son équipe en fonction des objectifs à atteindre et selon les orientations stratégiques décidées par lui-même ou déléguées par une hiérarchie ou une direction,
- décide des moyens les plus adaptés pour développer ou pérenniser les résultats de l'entreprise,
- veille au développement de l'image de l'entreprise,
- assure la viabilité de l'entreprise en tenant compte des obligations fiscales et financières et en respectant la législation en place et en vigueur.

Le titulaire de la certification est capable de : - maîtriser l'ensemble des techniques d'études et d'analyse qui permettent de faire les meilleurs choix stratégiques pour le développement et la rentabilité de la structure,

- superviser l'ensemble des activités commerciales en utilisant les moyens les plus adaptés : outils et techniques marketing (négociation, achat, vente),
- définir les orientations de la politique de gestion des ressources humaines en maîtrisant la réglementation en vigueur (promotions, salaires, recrutement, gestion des conflits de toutes natures),
- maîtriser les outils de communication afin de développer efficacement les relations avec l'ensemble de ses partenaires internes et externes à l'entreprise.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le métier s'exerce dans les secteurs : - du commerce et de la distribution (spécialisé et non spécialisé, de gros et de détail, alimentaire et non alimentaire, franchisé ou indépendant),

- de l'industrie alimentaire ou non alimentaire, fournisseurs de la distribution en général.

Les emplois occupés peuvent être : - chef de rayon,

- chef de département commercial,
- directeur/directrice de magasin,
- dirigeant/dirigeante de PME.

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1502 : Management/gestion de rayon produits alimentaires

D1509 : Management de département en grande distribution

D1301 : Management de magasin de détail

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

D1503 : Management/gestion de rayon produits non alimentaires

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- La certification comporte deux composantes principales : 1. une composante théorique comprenant un contrôle continu sur les connaissances relatives aux trois pôles majeurs du commerce, de la gestion et du management (50% de l'évaluation globale) .
2. une composante pratique s'appuyant notamment sur des rapports de stage restituant une application réalisée en entreprise et exposant une résolution de problématique, ou la mission conduite dans le cadre de la phase d'intégration professionnelle (50% de l'évaluation globale).

Validité des composantes acquises : 2 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	50% de représentants de l'organisme de formation 50% de professionnels
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Idem
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle		X

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 février 2007 publié au Journal Officiel du 03 mars 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 03 mars 2007, jusqu'au 03 mars 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 17 mars 2003 publié au Journal Officiel du 27 mars 2003 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Intitulé : Responsable du commerce et de la distribution. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1999 et jusqu'au 18 janvier 2005.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Pour plus d'informations

Statistiques :

30 bénéficiaires du titre par an

Autres sources d'information :

<http://www.ecal.fr>

Lieu(x) de certification :

CCI DE ROUEN - ECOLE SUPERIEURE DE LA DISTRIBUTION (ECAL) 1, rue du Maréchal Juin BP 225
76825 Mont Saint Aignan Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Ancien libellé : Responsable du Commerce et de la Distribution (Arrêté du 17 mars 2003 publié au Journal Officiel du 27 mars 2003)

Certification précédente : Responsable du commerce et de la distribution

Certification suivante : Responsable opérationnel de la distribution